

**QUALITÉ ET CADRE DE VIE
POURNOY-LA-CHÉTIVE ET ALENTOURS**

Siège : 2 place Delacour, 57420 Pournoy-la-Chétive

Association inscrite au registre des associations auprès du Tribunal d'instance de Metz

SIREN : 848 468 690 - SIRET : 848 468 690 00013

Site internet : www.qualitedevieplc.org

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

RAPPORT FINANCIER

Mesdames et Messieurs les membres de l'Association,

L'objet du présent rapport est de vous donner toutes informations utiles sur la situation financière de l'Association au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Pour ce faire, et comme fait au titre des exercices précédents, deux analyses, complémentaires l'une de l'autre, vous sont présentées ci-après : une analyse recettes/dépenses et une analyse comptable (sous la forme d'un bilan et d'un compte de résultat simplifiés) avec, pour chacune, une comparaison des données pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 avec l'exercice précédent.

Le présent rapport financier ainsi que les éléments financiers qui y sont joints ont donné lieu à vérification par deux vérificateurs aux comptes choisis parmi les membres de l'Association, mais en dehors de ceux composant son bureau, en application des dispositions de l'article 14 des statuts de l'Association.

Leur rapport sera prochainement disponible pour consultation et/ou téléchargement sur le site Internet de l'Association.

1. Analyse recettes / dépenses

1.1 Recettes

Les recettes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'un total de € 690,00, ont été de deux natures :

- d'une part, les adhésions des membres de l'Association pour € 390,00,
- d'autre part, une subvention de € 300,00 versée par la mairie de Pournoy-la-Chétive.

1.2 Dépenses

Comme le montre le détail présenté en annexe de ce rapport, les dépenses engagées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, d'un total de € 269,63, ont uniquement trait au fonctionnement général de l'Association (notamment l'enregistrement d'un nom de domaine internet et la cotisation d'assurance responsabilité civile), étant rappelé que l'Association avait engagé des dépenses d'un total de € 268,54 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Il en a découlé un **excédent de recettes sur les dépenses de € 420,37 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021**, à comparer à un déficit de recettes sur les dépenses de € 268,54 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

2. Analyse comptable

L'intérêt de cette analyse est de compléter l'analyse recettes / dépenses exposée précédemment par une information sur les charges payées d'avance, c'est-à-dire celles payées avant le 31 décembre 2021 mais relatives à des périodes postérieures à cette date, qui sont les suivantes :

- la cotisation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2022, d'un montant de € 203,63, payée en décembre 2021,
- la redevance versée au titre du nom de domaine du site Internet de l'Association pour la période allant du 1^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2022, d'un montant de € 66,00, payée en décembre 2021, la quote-part à rattacher à l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à € 49,50.

Par suite, **le résultat comptable de l'Association au titre de l'exercice 2021 est un bénéfice de € 421,46**, comme indiqué sur le compte de résultat et le bilan simplifiés joints en annexe de ce rapport.

Il vous est proposé de porter ce bénéfice en report à nouveau, ce qui porterait le solde créditeur de ce poste de € 647,09 au 31 décembre 2021 à € 1 068,55.

Fait à Pournoy-la-Chétive, le 11 mars 2023

Pour l'Association, son président
Monsieur Alain Pronost

